pour bien démontrer son infériorité, une formidable raclée par un esprit d'ordre inférieur (*Chaghigah*, 15 A et B)... Quand Manué, futur père de Samson, interroge l'Ange qui vient d'annoncer à sa femme stérile qu'elle engendrera : « Quel est ton nom? », l'autre répond : « Pourquoi m'interroges-tu sur mon nom? Je m'appelle *Miracle* » (Juges, 13 : 18). Et l'Annonciation est confiée à l'Ange Gabriel (*virilité de Dieu*), celui qui préside à la fécondation de tout ce qui vit, jusqu'à faire mûrir les fruits (*Débharîm Rabba*, 5). Mais en quoi ces constatations, pour intéressantes qu'elles soient, justifient-elles une interprétation d'Isaïe, 45 : 7 et d'Amos, 3 : 6 (voire de Genèse, 19 : 19), qui, négligeant délibérément la portée « médicinale » des châtiments divins, leur attribue un sens de perversité pure, de mal pour le mal? Au surplus, si l'idée de Satan devait l'existence à je ne sais quelle « purification » de celle de Dieu, débarrassée de tout ce qui implique l'opération du « mal », il faudrait conclure que cette *catharsis* n'a servi à rien, puisque, après comme avant la prétendue « invention » du Diable, Yahweh Lui-même ne cesse pas d'être et de Se proclamer, à travers les deux Testaments, un Dieu qui récompense et qui châtie, qui met à l'épreuve et fait passer par le creuset ceux qu'Il aime, qui émonde sa Vigne — bref, dira saint Paul après le Deutéronome, « un Feu dévorant ». Ce n'était, vraiment, pas la peine d'imaginer l'Adversaire, pour en arriver à ce Père qui, par amour, « livre » à la Croix son Fils bien-aimé!... En réalité, Satan apparaît constamment, dans la Bible, comme « l'esprit qui toujours nie », par amour du désordre, de l'ἀνομία, du chaos. S'il arrive qu'il soit, comme dit Goethe, « celui qui veut le mal, mais réalise le bien », c'est qu'un Autre fait servir, en dernière instance, au bien, les œuvres d'une volonté uniquement appliquée au mal : « Le Diable porte pierre ». C'est ce qu'affirme expressément l'Épître de saint Jacques, 1 : 12-18 : « Bienheureux l'homme tenté » par le Démon ; ce qui l'attend, c'est « la couronne de vie »!

EXCURSUS III

Spiritualité des démons : relative ou « pure »

Pour couper court à toute incrimination, citons A. Van Hove, Docteur et Maître en Théologie, Docteur en Philosophie thomiste, Professeur spécial de Théologie dogmatique au Grand Séminaire de Malines, *Tract. de Deo creante et elevante*, Malines, 1944, cap. II, *De Angelis*, art. 2, *De natura Angelorum :* « Les Anges sont des substances uniquement spirituelles, soit de purs esprits. — *Cette assertion n'est point de foi*. Une définition de l'Église manque, en effet : le quatrième Concile de Latran, du fait qu'il met en parallèle la créature spirituelle et la corporelle, suppose, il est vrai, l'incorporéité des Anges, mais il ne la définit pas directement. Le magistère ordinaire fait la même inférence, de sorte qu'on ne peut affirmer que cette incorporéité nous est proposée comme de foi. Mais, d'autre part, cette croyance trouve assez de fondement dans l'Écriture pour qu'on puisse affirmer avec sécurité cette spiritualité. Toutefois, la Tradition manifeste une plus grande hésitation à ce sujet ; au contraire : cette spiritualité s'y trouve carrément niée, pour des raisons relevant du préjugé philosophique et de l'exégèse erronée! Ces raisons ayant aujourd'hui